

Ajout d'un café-terrasse en cour arrière au restaurant Le Batifol

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 54155Cc, R.C.A.5V.Q. 325

Activité de participation publique

Consultation écrite

Période

Du 14 au 20 novembre 2023

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de Beauport

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de Beauport, quartier du Vieux-Bourg, district électoral de Robert-Giffard

Description du projet et principales modifications

Le propriétaire du restaurant Le Batifol, situé au 3401, boulevard Sainte-Anne, souhaite aménager un café-terrasse de 90 m² en cour arrière. Or, la réglementation actuelle permet ce type d'aménagement uniquement en cour avant.

Puisque ce secteur est principalement est principalement commercial, et que plusieurs restaurants s'y trouvent, il est proposé de modifier la réglementation d'urbanisme en vue de permettre les cafés-terrasses en cour arrière, et ce pour toute la zone. Cette modification représente peu d'impacts pour les bâtiments voisins et pourrait même bénéficier aux autres restaurateurs du coin.

Ce projet contient des dispositions susceptibles [d'approbation référendaire](#).

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=604

Participation

Conseillers municipaux :

- M^{me} Isabelle Roy, conseillère municipale, district de Robert-Giffard
- M. Stevens Mélançon, conseiller municipal, district de la Chute-Montmorency-Seigneurial

Personne-ressource :

- M^{me} Laurianne Delisle-Côté, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

- M^{me} Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation sur la page web du projet

- 1 visiteur a fréquenté la page Internet de la consultation écrite
- Aucun visiteur n'a consulté la documentation disponible
- Aucun citoyen n'a soumis de commentaires

Questions et commentaires du public

Aucun citoyen n'a soumis des commentaires.

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de Beauport et au Conseil d'arrondissement de Beauport.

Réalisation du rapport

Date

Le jeudi 16 novembre 2023

Rédigé par

M^{me} Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne